

Vitry-sur-Seine, le mardi 03 novembre 2020

Collège Jules VALLES
47 rue Balzac, 94400 Vitry-sur-Seine
ce.0941029h@ac-creteil.fr

À l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,
4 rue Georges Enesco, 94000 Créteil,

À l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
21-29 Avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil,

S/C du chef d'établissement du collège Jules Vallès, M. Falguera

Objet : Dénonciation de l'organisation de l'hommage à Samuel Paty, de l'annonce et de l'application du protocole sanitaire et revendications

Monsieur le Recteur,

Nous, personnels du collège Jules Vallès (enseignants, éducation, ...) ne serons pas présents au conseil pédagogique et d'administration du mardi 3 novembre. Nous sommes plus de 50% en grève ce jour (enseignants et éducation) et avons décidé en assemblée générale de refuser de siéger à ces instances du fait du contexte de crise sanitaire et sécuritaire dans lequel se trouvent les personnels du collège.

Depuis les annonces de mercredi 28 octobre 2020, les enseignants en France s'efforcent de trouver un temps pour se concerter et pour établir un dialogue par voie syndicale et demandes collectives d'établissement, mais nos tentatives sont restées vaines.

L'attentat contre Samuel Paty a choqué toute la France. L'ensemble de la communauté éducative a été particulièrement touché par cet acte atroce qui attaque directement les valeurs et les fondements de notre République. Le travail éducatif et citoyen nécessaire aux élèves, la charge émotionnelle, le stress, ont été, pour nous, totalement niés par la suppression du temps de concertation prévu lundi matin. D'un point de vue citoyen, humain, professionnel, nous dénonçons cet hommage au rabais. Nous dénonçons la négation de la nécessité d'expression et de concertation des personnels qui doivent dès 8h, être des spécialistes de l'éducation civique, des spécialistes du recueil de la parole et de l'émotion des élèves sans pouvoir exprimer la leur ; laissant chacun face à lui-même et aux angoisses et interrogations des élèves. Nous dénonçons aussi la manière dont nous avons été informés de la suppression de cette heure de concertation par les médias avant l'information officielle. Notre rôle éducatif s'appuie sur des connaissances à apporter, un esprit critique et un discours à construire, une prise de distance, qui ne sont rendues possibles que par la réflexion, la documentation et l'échange. Cette distance réflexive était essentielle pour rendre hommage à Samuel Paty, honorer sa mémoire mais aussi pour former les élèves à l'esprit critique, lutter contre

le terrorisme et consolider les fondements de notre République. Elle a été rendue impossible dans un temps aussi court et sans concertation.

Les personnels présents ont tous fait part de leurs inquiétudes concernant la reprise de leurs activités respectives. Ils ont dû reprendre le travail dans des conditions inchangées, dans l'attente de la mise en place d'un protocole à construire au sein de l'établissement compte tenu du flou des préconisations ministérielles. Nous constatons que le minimum demandé pour assurer l'accueil des élèves en toute sécurité est inapplicable en l'état :

- Le manque de personnel rend impossible la désinfection des tables, des poignées de portes, matériel pédagogique même une fois par jour
- Problème concernant le gel (nous estimons essentielle la présence de gel dans les salles), les masques, le manque de savon dans les toilettes du gymnase, l'absence de masque de beaucoup d'élèves à l'entrée du collège (lutte incessante pour un port correct du masque en cours et dans les locaux)
- Toxicité des masques distribués (absence tardive de réponse, aucune consigne claire reçue de la part du ministère, nouveaux masques conformes et non toxiques livrés plusieurs semaines après, par le chef d'établissement qui s'est déplacé pendant les vacances pour aller les chercher)
- Problèmes en EPS, arts plastiques, au CDI, en sciences, etc. : impossibilité de faire les activités, déplacements, un seul lavabo
- Problème de temps : la nécessité d'assurer la formation d'une secrétaire de direction en poste depuis le 3 novembre 2020 et attendue depuis le 30 août 2020

Il paraît inquiétant de continuer à accueillir les élèves dans ces conditions. Il en va de la santé des élèves, de leurs familles et de celles des personnels.

Notre objectif a été de définir des axes de réflexion et des pistes de solutions pour garantir à tous nos élèves et à tous les personnels un cadre de travail sûr et apaisé. Devant l'urgence de la situation et afin d'assurer la continuité pédagogique dans de bonnes conditions, nous vous faisons part ici des mesures demandées par les personnels :

- Garder une salle par enseignant (importance pour les rituels/structuration des élèves ; collège sensible, désinfection du matériel, ordinateur fixe de la salle source de contamination)
- Mise en place de **demi-groupes** (pour éviter les brassages, et respecter la distanciation physique) comme prévu par le plan de continuité pédagogique du ministère
- Création de postes et recrutement de 6 agents ATTE formés et remplacement immédiat des deux agents en arrêt prolongé

- Maintien du poste à la demi-pension dont la suppression est prévue au 1^{er} janvier 2021
- Abondement du budget afin de pouvoir assurer l'application du protocole sanitaire et une efficace protection des personnels et des élèves (par exemple gel dans toutes les salles, ...)
- Recrutement de 3 Assistants d'éducation
- Recrutement de 2 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) dont un recrutement attendu depuis la rentrée 2018

Ces revendications s'inscrivent dans la même démarche que celle dont les syndicats vous ont fait part dans l'optique d'une rentrée la plus sereine possible dans ce contexte de crises. Nous nous associons aux collègues de toute l'académie qui partagent nos besoins et nos inquiétudes.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profond respect et de notre entier dévouement au service public d'éducation,

Les personnels du collège Jules VALLES réunis en Assemblée Générale le mardi 3 novembre 2020